L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 19, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 5 JANVIER 1883.

SPECTACLES BALS, &c

Académie de Musique DE BIDWELL.

UNE SEMAINE SEULEMENT.

Commençant dimanche soir 6 Janv.

Matinée, Mercredi et Samedi.

SHOOK & COLLIER'S

LIGHTS O' LONDON

COMBINATION.

Sous les auspices de SHOOK & COLLIER, Propriétaires.

Union Square Theatre, New York.

Dans le Mélodrame de George R. Sims, le plus grand succès de la Union Square Theatre, The

LIGHTS O' LONDON,

représenté avec la magnifique mise en scène et tous les effets scéniques de ce théâtre, peints par le peintre de renom Richard Marston; effets spéciaux par G. H. Winde.

Dimanche, 13 janv.—ROLAND REED, le comédien. 5 janv—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE. DE BIDWELL.

Engagement du brillant comédien

Mr. Lytton Sothern,

Mercredi, Jeudi, Vendredi soirs et Samedi en Matinée.

DUNDREARY, DUNDREARY, DUNDREARY, DUNDREARY.

Samedi soir—Dernière représentation de M. Sothern, DAVID GARRICK & REGULAR PIP. Sothern dans chaque comédie.

Dimanche, 6 jan. 1884—LIGHTS O'LONDON. 3 janv—

GRANDS MAGASINS —DE—

NOUVEAUTÉS.

MAISON D. H. HOLMES,

155 CANAL.

15 BOURBON et 16 DAUPHINE.

Mise en vente de soldes très importants en

SOIERIES ET VELOURS.

Nous annonçons aux Dames des occasions tout à fait exceptionnelles.

FAILLE NOIRE (GUINET) TOUT SOIE à 75.

FAILLE NOIRE (LAPISSIER) TOUT SOIE EXTRA à $1.

BROADAMES, TOUT SOIE, HORS LIGNE, à $1.

SATIN DUCHESSE, SANS EXEMPLE, à $1.25.

MERVEILLEUX, PRIX EXCEPTIONNEL, à $1.25.

SATIN DE LYON, VALANT $2.50 à $2.50.

NOMBREUSES OCCASIONS EN

VELOURS UNIS et FAÇONNÉS.

24dec—

JOLIES MODES.

Mme C. SAMSON

150, RUE DU CANAL, 150

Le premier

SALON DE MODES

de la ville.

Le plus vaste assortiment des dernières modes. Prix réduits.

16déc—

Le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

De chaque semaine jusqu'au 1er avril 1884.

Bandages Herniaires, Brosselles, Bas pour les jambes, Ceinture d'abdomen, Bérlaquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faite sur commande et ajustée par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nile-Orléans.

N.B.—Chaque instrument est garanti de deux satisfaction sous tous les rapports. 1f—1

Les personnes ayant de beaux vieux meubles en acajou et en palissandre, des bronzes, peintures à huile, ou autres articles d'antiquité, trouveront un acquéreur qui leur paiera un bon prix au comptant, en s'adressant à la boîte de la poste (Look Box) 1897.

25 nov—f

Mme RONCHO, sage-femme, se rende en plus pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, elle recommande pour toutes les femmes et jeunes filles, une ceinture spéciale, elle promet une délivrance sûre pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, déviation difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et bonne nourriture. Exécutant de prompts. Visible à toute heure. Exécutant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16déc—3 an.

Le Stock le plus vaste. au Sud de voitures.

Fred. N. THAYER.

162 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel de Charles, et 13 rue de l'Union. (Entrepôts, rue Gravier, 217) Dépôt du Crème à Breed Manufacturing Company.

Carbillards et Articles à l'usage des Ecuries, Propriétaires de Campes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voiture d'enfants, Vélocipèdes, Bicyclos, etc. 18 nov 83—1an

RESTAURANT PIZZINI,

122 RUE DU CANAL,

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABATIER.

MATHIEU & P. PIZZINI,

PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison.

21 oct—1an

LA BOTTE ROUGE !!

A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE", ANGLE DES RUES URSULINES ET DAUPHINE.

BOTTES, SOULIERS, BOTTINES, A BON MARCHE.

GEORGE WAGNER.

1er sept—4m. et sem dim.

Joseph Monteleone,

Encaisseur St. Louis et Royale.

GRANDE RÉDUCTION !

Chaussures à boutons hautes et bottines en peau de veau français, connues à la vente à $3 75.

Chaussures à boutons basses en peau de veau français, connues à la vente à $3 50.

Chaussures à vissez de 6 à 22 $2.

Aussi, un grand assortiment de chaussures de tout genre.

N. B.—Toutes les chaussures sont garanties. 31 juil—1 an—6am Dim Mar

WASHINGTON EXCHANGE,

203 - RUE DECATUR - 203

Liqueurs et Vins les Plus Fins.

OUVERTURE, Samedi 22 déc.,

F. ARTIGUES & H. ROUGAGNAC

PROPRIETAIRES.

19 déc—1m—DMar

NEW 1 1-2

19.....RUE ST CHARLES.....19

M. LEON MARTHE, anciennement attaché au "Ruby Saloon", maintenant gérant du sus-dit établissement, a l'honneur de prévenir ses nombreux amis qu'un public en général qu'il trouvera, à partir de ce jour, à leur service du théâtre, de 10 heures du matin à 2 heures du soir, un service aux huîtres chaudes, fait par un cuisinier de premier ordre. Les liqueurs et les vins sont à comme d'habitude de premier choix et au petit salon de la ville.

NEW 1 1-2

19 rue St Charles

5déc—1m

Tricots des Pyrénées

des plus jolis et dernier nouveaux modèles, reçus récemment et vendus par

MARTIAL CROTTES,

61 rue de la Bourse.

22 déc 83 m 89 ban

Spectacles, Bals, &c.

Théâtre St. Charles de Bidwell.

SAMEDI, 5 janvier—Deux dernières représentations des

HANLONS.

Matinée à 12 H. Le soir à 8.

5 jan—1f

THEATRE ST-CHARLES de BIDWELL.

Une saison de Grand Opéra et des Opéras Comiques les plus aimés, aux prix populaires.

Commençant dimanche soir, 6 janvier

ENGAGEMENT LIMITÉ DE LA

COMPAGNIE de GRAND OPÉRA DE C. D. HESS.

60 Artistes, Choristes et Musiciens

Comprenant les artistes lyriques bien connus dont les noms suivent:

ABBIE CARRINGTON—Prima Donna Soprano

MISS LETITIA FRITCH—Prima Donna Soprano (Son début à la Nile-Orléans).

MISSES EMMA EVNES, FLORA BAKER; Prima Donna Contralto.

MISS BLANCHE CHAPMAN—Prima Donna Soprano Dramatique.

PERCY COOPER, GEO. APPLEBY, THOS. F. CHESTY, Ténors.

JAS. PARKES, SR. A. FLINT, Baritons.

HENRY C. PEAKES, Basse principale.

GEO. W. DENHAM, A. W. TAMS, Comédiens.

Grand Choeur de 30 Voix.

Répertoire pourra convenir:

Dimanche, FRA DIAVLO.

Lundi, MARTHA.

Mardi, Mardi LES CLOCHES DE CORNEVILLE.

Mardi soir, LA BOHEMIENNE

Mercredi, PIRATES DE PENZANCE

Jeudi, GOLANTHE.

Vendredi, MARITANA.

Samedi Matinée, MARTHA.

Samedi soir, IL TROVATORE.

Les vastes des sièges commencera jeudi, 3 jan. 3 jan—2f.

Pavillon de Faranta. Coin Bourbon et Orléans.

Le divertissement de 10 sous, par excellence.

Spectacles tous les soirs et les Dimanches, Jeudis et Samedis en Matinée.

Attrait Extraordinaire pour les Fêtes.

Tout des Brillant, Nouveau et divertissant.

Ménagement de l'homme fort

MONS. CHAS. BIXAMOS, déployant une prodigieuse force

Aussi—Il apparaîtra une nouvelle troupe de spécialités de premier ordre.

De fréquents changements de programme et de nouveaux engagements sont faits une semaine.

Entrée, 10 sous, Sièges réservés, 15 sous supplémentaires. 30déc—1f

DIVERTISSEMENT.

Bataillon d'Artillerie Washington

A SON ARSENAL,

RUE ST-CHARLES.

Jeudi et Vendredi, 10 et 11 janvier 1884.

Jeudi, 10—Soirée dansante et concert-promenade.

Vendredi, 11—Grand bal d'enfants, et première apparition en cette ville de prodiges du Mississippi,

MAGGIE et DELIA BRIDGES,

sœurs jumelles, dans des scènes à parmetres où elles sont inimitables.

Entrée.....Adultes, 50 sous; enfants, 25. 30 déc—jan

NOUVEAU JOCKEY CLUB

DE LA

LOUISIANE.

COURSES D'HIVER.

Le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

De chaque semaine jusqu'au 1er avril 1884.

Les courses commencent à (3) trois heures et demie de l'après-midi. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, une bandeole sera hissée au-dessus de la salle de billards "Crescent Hall", au coin des rues Canal et St Charles. Insignes d'un jour, dites "quarter stretch" $1 50

Entrée à la grande tribune.....1 00

Billet de dames.....50

Entrée au champ de courses, par toutes les portes.....50

Aucune dame ne sera admise à la grande tribune sans être accompagnée d'un monsieur.

Les insignes dite "Quarter Stretch" donneront aux porteurs accès à toutes les parties de la piste et du champ.

Les billets d'entrée à la tribune ne donnent pas droit aux mêmes privilèges que les "Quarter Stretch".

Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagnent.

Il est positivement interdit de fumer sur la tribune des dames.

Tous les véhicules entrent par la porte du chemin de Gentilly.

Les chars des chemins de fer "City" et "Orleans" n'arrêtent aux Fair Grounds mêmes et déposent et reprennent les passagers derrière la grande tribune, à la tenaille.

R. W. Simmons, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

27 déc—1f

CHARBON

Il vient d'être reçu de Pittsburg

Par les deux bateaux-remorqueurs John A. Wood et S. L. Wood,

200,000 BARILS

Du meilleur Charbon de Pittsburg,

Que nous vendrons en quantités voulues, par

Bâteaux ou par Chalandes,

Aux plus bas prix du marché.

B. D. WODD & BROS.,

25 RUE DU CAMP.

16déc—1m—Dim Mar Jeu.

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gavan, de Paris, avec le nouveau système Equilibre. Réservé pour le toute de l'accord la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ce système est dû faire qu'une expression pour notre climat et sont pleinement garanti. J'offre ces Pianos à un prix exceptionnel réduit.

Accès à des répartitions de Pianos (et Orgues) à des conditions très avantageuses.

18 nov

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—En marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest,

97 RUE DECATUR,

mars—1an Nile-Orléans.

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser, ici, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. C. BOUCHER, Directeur, 104 R. Third street, Presley Block, St-Paul, Minn.

19 sept—v4m.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17.....RUE BARONNE.....17

ENTRE CANAL ST COMMUNE, Près de la SALLE BRUNSWALD.

Spectacles, bals, &c.

GRAND OPERA-HOUSE.

D. BIDWELL.....Directeur

POUR DEUX SEMAINES, Commençant LUNDI, 31 Décembre.

TOURNÉE D'ADIEU AUX ETATS-UNIS!

MODJESKA,

Répertoire—Première semaine.

Lundi et Jeudi soir: Marie Stuart.

Mardi en matinée et Samedi soir, DOUBLE COEUR.

Mardi et Jeudi soir, ADRIENNE LECOUVREUR.

Mercredi soir, FRED-FROU.

Jeudi en matinée, AS YOU LIKE IT.

1er janv

AVIS. LOTERIE MUSSON-FORTIER.

Un service d'argent massif, dîner et thé, pour 18 personnes (n'ayant servi qu'une fois) fabriqué à N. York par A. B. Griswold & Co et ayant coûté $5000, exposé en ce moment au "Marble Building" No 102 rue du Canal, au bureau du rez-de-chaussée, de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

$33 Billets à $20 chacun.

Le Service est assuré contre le feu, l'argent reçu sera déposé tous les jours à l'Union National Bank, et le tirage de la loterie (après avis public) se fera sous la direction et la surveillance de MM.

Le Gén. FRED N. OGDEN,
Le Col. E. A. PALFREY,
ANTOINE CARRIERE,
CARL KOHN,
Le Col. THOS. L. BAYNE.

Un sixième du produit de la Loterie sera affecté à la veuve et aux orphelins du capitaine

MICHEL J. FORTIER.

Tué le 14 décembre 1883, au pell du 7e Ward.

Billets à vendre par M. Musson au No 102 rue du Canal.

23 déc—1f

AU PUBLIC.

Nile-Orléans, 21 décembre 1883.

Un Comité s'est organisé dans le but de recueillir des secours pour la veuve et les orphelins de Capitaine M. J. FORTIER, tué au pell du Septième Ward le 14 décembre 1883.

Il est mort dans l'accomplissement d'un devoir public, en défendant un chef-lieu; et il laisse sa veuve et trois enfants dont il était l'unique appui.

Les personnes désirant contribuer à cette œuvre pieuse sont adressées ou remettre leurs souscriptions aux membres suivants de ce Comité.

FRED. N. OGDEN, Chairman.
LEON SEER.
PIERRE LAMAUX.
G. LIZARDI, Jr.,
W. T. VAUDRY.
LOUIS PRADOS.

23déc—

Léon Godchaux,

81, 83 et 85 rue du Canal,

Met en vente dans le moment le fonds de

VETEMENTS

Confectionnés d'Hiver,

Les plus beaux et les plus élégants qui aient et qui aient jamais été vus en Amérique.

Mon fonds comprend des habits de drap, de Diagonal, de Casimir des dernières genres et des plus belles coupes.

Confectionnés par les plus habiles tailleurs et à la dernière mode.

NOTRE DEPARTEMENT

Articles de Toilette,

est complet et comprend toutes les nouveautés de la saison. Ombrelles en soie et en gingham, Malles, Sacs de voyage et Vêtements en caoutchouc, en grandes variétés.

Notre salon de coupe possède nos dernières importations européennes et est sous la direction de tailleurs expérimentés et pratiques,

MM. F. GONTHIER, WM. TODT.

Les ordres de la campagne seront exécutés promptement.

Des échantillons et des indications pour se mesurer soi-même seront très volontiers envoyés sur demande, sans frais. Le magasin est ouvert jusqu'à une (1) heure P. M. le Dimanche.

15oct—1an—DMar

VENTES PAR L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs François Delphine Enoul Livaudais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9770—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et la Ritchie Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 5 janvier, 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu's'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rue Cascalvo, entre Union et François. Le dit lot, mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Cascalvo, 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à F. D'Hémécourt, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Jean Baptiste Assomption.

Ensemble avec trente-trois actions maintenant réduites à dix-huit, ou une action du fonds Syndicat de la Banque des Citoyens de la Louisiane, y attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de quatre-vingt-huit piastres ($88.00) échéant la 1er mai 1884, au nom de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le balance comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de la présente vente. Le prix de vente doit être payé en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 28 septembre, 1886, avec l'acte du sherif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY.

Sherif civil de la paroisse d'Orléans.

4 déc—4,11,18,26, jan 2.5.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. François St-Martin et Adolphe Delaplaine et Mme Yve Alphonse Abadie, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 9.77—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 5 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, ensemble avec les quarante actions, maintenant réduites à trente-huit, du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, ici annexées, à savoir:—

Un morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Abadie, entre Mor-an et Cascalvo, mesurant vingt pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, sur les lignes parallèles, le tout au pied français; le dit lot étant borné sur un côté, vers la rue Cascalvo, par la propriété de Mme L. Lacoste, et le côté vers la rue Mor au par la propriété de Mlle Lopez. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de cent vingt piastres ($120), échéant le 1er décembre 1884 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le balance comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Mme Jean Baptiste Lamothe en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 15 juillet 1849 par devant Charles Boudousquié, notaire en cette ville, avec l'acte de vente du sherif en cette affaire.

THOMAS DUFFY.

Sherif civil de la paroisse d'Orléans.

4 déc—4,11,18,26 jan2,5

VENTES PAR LE CONSTABLE.

F. Falk, agent, G. Falk & Bro. vs. Jos Garridi.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 5615—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le procédera à l'encan, à mon entrepôt, 88 rue Girod, près de l'amphithéâtre Tchoupitoulas, MARDI, 15 janvier 1884, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

613 barils de Tabac.

Saisi dans l'affaire susdite et sommairetée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY, Constable.

5janv—5, 10, 15.

Mme H. A. Beck vs. Ben. Himmerman

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 7.491.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. C. L. A. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans mon entrepôt No 902, rue Magazine, Sixième District de cette ville, LUNDI, 7 janvier 1884, à midi, des jour ci-après, savoir:

Le lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. H. HEALTHERTON,

28déc—28—3, 7 janv. Constable.

AVIS aux créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION A—No 10.232.

M. L. Navra vs. ses créanciers.

ORDRE DE COUR—La Cour considérant la pétition enregistrée en cette affaire, et les rapports préliminaires présentés le 28 déc 1883, et les annexes les accompagnant; et la Cour étant satisfaite que le débiteur-pétitionnaire, M. L. Navra, a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de la propriété est sont soumis dite actions indivises à son cinquante-neuf) du capital hypothécaire (mortgage stock) et du dit emprunt, et en ce qui a rapport à l'excédent à vendre et engagement du dit actif hypothécaire (mortgage stock), ou s'y trouvant, et toutes contributions dus ou peuvent être dus par les dites actions du capital. L'acquéreur paiera aussi, comptant, 10 pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication, comme garantie de la vente.

Tous autres détails seront donnés au moment de la vente.

L'acte de vente devant O. de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Ordonné 6 7 8 9 15 16 22 23 29 30 jan 5 6 12 à la date.

Nile-Orléans, 18 décembre 1883.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Une copie exacte:

JNO. T. FITZGERALD.

2janv.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Christian Steinel et ses créanciers—No 10 229 Cour Civile de District.

ORDRE DE COUR—La cession de biens du pétitionnaire est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'un état des dites créanciers soit convoqué par le Juge, par devant Algernon S. Beck, notaire de cette ville, samedi, 12 janvier 1884, à 11 heure du matin, dans son office, au No 6 rue Carondelet (Hotel de Ville), en présence du pétitionnaire-débiteur Alfred E. Morales a rempli les formalités requises par la loi, la cession de toute la propriété du dit Alfred E. Morales, est ordonnée, et ici acceptée au profit de ses créanciers, et une assemblée de ses créanciers est ici convoquée pour le 7 jour de janvier 1884, par devant Eugène D. Saunders, notaire, à 11 heures du matin, pour désigner un syndic; et il est en outre décrété que tout les procédures judiciaires contre sa personne et ses biens seront suspendues.

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1883.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

29déc—29—1 6 jan

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

E. A. Chiapella vs. Payroux.

ORDRE DE COUR

QU'UNE assemblée des créanciers de F. A. Chiapella soit convoquée et ait lieu pardevant E. A. Payroux, notaire en cette ville, LUNDI, le 7e jour de janvier 1884, à 11 heures du matin, à l'effet de prendre en considération l'application du pétitionnaire pour un attornement et que Horace Dufour, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents et que tout les procédures judiciaires contre ses biens et sa personne soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1883.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme;

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4déc—4, 18—6 janv

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A. F. Hippolyte vs ses créanciers. } No 10,132 Cour Civile de District. Division A.

ORDRE DE COUR—La cession de la propriété du pétitionnaire, est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers ait lieu devant A. J. Lewis, notaire au cette ville, LUNDI, 14e jour de janvier 1884, dans les 11 de matin, à l'effet de régler les affaires du dit pétitionnaire; et, en attendant, toutes les procédures judiciaires contre sa personne et sa propriété sont suspendues.

Nile Orléans, 13 décembre 1883.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

14déc—3f jan 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

Alfred E. Morales vs ses créanciers. } No 10,063. Division B. Cour Civile de District

Ordre de Cour—

La cour considérant la pétition ici enregistrée, les tableaux ci-annexés et les affidavits les accompagnant; et, le sous-signé notaire, le pétitionnaire-débiteur Alfred E. Morales a rempli les formalités requises par la loi, la cession de toute la propriété du dit Alfred E. Morales, est ordonnée, et ici acceptée au profit de ses créanciers, et une assemblée de ses créanciers est ici convoquée pour le 7 jour de janvier 1884, pardevant Eugène D. Saunders, notaire, à 11 heures du matin, pour désigner un syndic; et il est en outre décrété que tout les procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1883.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

29déc—29 jan 6

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

B. A. Chiappella vs ses créanciers—No 10,040.

ORDRE DE COUR

QU'UNE assemblée des créanciers de F. A. Chiapella soit convoquée et ait lieu pardevant E. A. Payroux, notaire en cette ville, LUNDI, le 7e jour de janvier 1884, à 11 heures du matin, à l'effet de prendre en considération l'application du pétitionnaire pour un attornement et que Horace Dufour, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents et que tout les procédures judiciaires contre ses biens et sa personne soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1883.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme;

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4déc—4, 18—6 janv

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A. F. Hippolyte vs ses créanciers. } No 10,132 Cour Civile de District. Division A.

ORDRE DE COUR—La cession de la propriété du pétitionnaire, est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers ait lieu devant A. J. Lewis, notaire au cette ville, LUNDI, 14e jour de janvier 1884, dans les 11 de matin, à l'effet de régler les affaires du dit pétitionnaire; et, en attendant, toutes les procédures judiciaires contre sa personne et sa propriété sont suspendues.

Nile Orléans, 13 décembre 1883.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

14déc—3f jan 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

Alfred E. Morales vs ses créanciers. } No 10,063. Division B. Cour Civile de District

Ordre de Cour—

La cour considérant la pétition ici enregistrée, les tableaux ci-annexés et les affidavits les accompagnant; et, le sous-signé notaire, le pétitionnaire-débiteur Alfred E. Morales a rempli les formalités requises par la loi, la cession de toute la propriété du dit Alfred E. Morales, est ordonnée, et ici acceptée au profit de ses créanciers, et une assemblée de ses créanciers est ici convoquée pour le 7 jour de janvier 1884, pardevant Eugène D. Saunders, notaire, à 11 heures du matin, pour désigner un syndic; et il est en outre décrété que tout les procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1883.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

29déc—29 jan 6

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Paul E. Voorhies vs. ses Créanciers.

ORDRE DE COUR,—Qu'une réunion des créanciers de Paul E. Voorhies soit convoqué et tenue pardevant Martin Voorhies, notaire de cette ville, LUNDI, 21 janvier 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur la demande du pétitionnaire relative à un attornement. Et cependant, que toutes les procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1883.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

29déc—29 jan 6

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

B. A. Chiappella vs ses créanciers—No 10,040.

ORDRE DE COUR

QU'UNE assemblée des créanciers de F. A. Chiapella soit convoquée et ait lieu pardevant E. A. Payroux, notaire en cette ville, LUNDI, le 7e jour de janvier 1884, à 11 heures du matin, à l'effet de prendre en considération l'application du pétitionnaire pour un attornement et que Horace Dufour, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents et que tout les procédures judiciaires contre ses biens et sa personne soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1883.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme;

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4déc—4, 18—6 janv

AVIS aux créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION A—No 10.232.

M. L. Navra vs. ses créanciers.

ORDRE DE COUR—La Cour considérant la pétition enregistrée en cette affaire, et les rapports préliminaires présentés le 28 déc 1883, et les annexes les accompagnant; et la Cour étant satisfaite que le débiteur-pétitionnaire, M. L. Navra, a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de la propriété est sont soumis dite actions indivises à son cinquante-neuf) du capital hypothécaire (mortgage stock) et du dit emprunt, et en ce qui a rapport à l'excédent à vendre et engagement du dit actif hypothécaire (mortgage stock), ou s'y trouvant, et toutes contributions dus ou peuvent être dus par les dites actions du capital. L'acquéreur paiera aussi, comptant, 10 pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication, comme garantie de la vente.

Tous autres détails seront donnés au moment de la vente.

L'acte de vente devant O. de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Ordonné 6 7 8 9 15 16 22 23 29 30 jan 5 6 12 à la date.

Nile-Orléans, 18 décembre 1883.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

14déc—3f jan 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

Alfred E. Morales vs ses créanciers. } No 10,063. Division B. Cour Civile de District

Ordre de Cour—

La cour considérant la pétition ici enregistrée, les tableaux ci-annexés et les affidavits les accompagnant; et, le sous-signé notaire, le pétitionnaire-débiteur Alfred E. Morales a rempli les formalités requises par la loi, la cession de toute la propriété du dit Alfred E. Morales, est ordonnée, et ici acceptée au profit de ses créanciers, et une assemblée de ses créanciers est ici convoquée pour le 7 jour de janvier 1884, pardevant Eugène D. Saunders, notaire, à 11 heures du matin, pour désigner un syndic; et il est en outre décrété que tout les procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1883.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

29déc—29 jan 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—d'une—

Splendide habitation ouvrière

Sur le Bayou Lafourche, paroisse Assomption, Lne.,

DANS L'AFFAIRE DE THOMAS S. FOLEY VS. H. B. FOLEY ET AL.

No 10,199—Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

A des termes faciles et à un long crédit.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, le 19 janvier 1884, à midi, devant la Maison de Cour, dans le village de Napoléonville, paroisse Assumption, Lne., il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à deux décrets de l'Hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, en date du 12 et signé le 3 et le 12 décembre A. D. 1883, et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété suivante, à savoir:

I. La portion de terre, cultivée comme une plantation sucrière, bornée au dessus par la terre de Pierre Landreaux ou Lafond Antaphase, située sur la rive droite du Bayou Lafourche, dans la paroisse Assomption, Lne. comprenant les portions de terre suivantes, à savoir:

1. La portion de terre de Elie Blanchard, mesurant 2 arpents et 30 pieds, plus ou moins, de face sur le Bayou Lafourche sur 40 arpents de profondeur.

2. La portion de terre de Charles Triche, mesurant un demi arpent de face sur le dit Bayou sur 40 arpents de profondeur.

3. La portion de terre de Dugas, achetée de F. W. Fike, comprenant un arpent de face sur 40 arpents de profondeur.

4. La portion de terre de Pierre Aucoin, comprenant 7 arpents et 13 toises de face sur 40 arpents de profondeur.

5. La portion de terre de Baptiste Giroir, comprenant 72 arpents superficiels, achetée de Louis Folse et mesurant un arpent et demi de face sur 40 arpents de profondeur, ensemble avec la double concession bornée par la terre de Pierre Landreaux.

6. La double concession de la portion de terre de Aucoin, comprenant 540 22-100 acres.

7. Cent douze arpens superficiels dans la section 1 (1) Township 13, R. 14; achetés de Baptiste Giroir.

8. Une portion de terre, achetée de H. B. Foley, dans la section 10 (1) Township 13 12 14, comprenant 117 11-100 acres.

9. La portion de terre de Thomas Allen, comprenant 159 72-100 acres.

10. La portion de terre de François Fudous, comprenant 72 44 100 acres.

11. Soixante douze acres de terre, achetés de Mme A. L. Foley. Toutes ces portions forment un seul morceau de terre qui compose la dite plantation d'un pied 145 arpents de face, plus ou moins.

II. Au sud cent soixante-six actions de capitale (y joint cent vingt actions du fonds Stock) de la Banque des Citoyens de la Louisiane, réduites à cent cinquante-neuf actions, garanties par hypothèque sur les cent cinquante portions de l'habitation ci-dessus décrite par deux actes d'hypothèque,—l'un exécuté devant Bela Hubbard juge de paix et notaire de la ville de la Nile-Orléans, le 14 sept 1837, et l'autre exécuté pardevant T. Seghers, notaire de la ville de la Nile-Orléans, le 14 sept 1838; et, l'autre exécuté pardevant T. Seghers, notaire, ci-dessus mentionné, le 29 mai 1838. Il est dû maintenant sur ce stock un emprunt de cinq cent six dollars, de la 1er avril 1884, payable en sort conformément à la dite loi des Citoyens de la Louisiane.

Avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, chemin, servitudes dont elle jouit, ou qui y sont attachés; ainsi que les machines le bétail, etc., dont la dite détaillée sera lue au moment de la vente. Est exceptée et réservée cependant la propriété ci-dessus décrite, laquelle propriété n'est pas comprise dans cette vente, savoir: Une portion de terre avec les bâtisses, améliorations